

Rapport annuel 2007

Créée le 1^{er} mars 2006, la Sepp Blatter Football and Humanity Foundation vient de clore son deuxième exercice.

Le rapport annuel de la fondation 2007 vous est présenté ci-après.

1. Conseil de fondation

Le conseil de fondation est composé des membres suivants depuis 2006 :

- René Imoberdorf, président, Viège
- Joseph S. Blatter, membre, Viège
- Corinne Blatter Andenmatten, membre et secrétaire, Viège
- Jean-Paul Brigger, membre, St. Nicolas

2. Activités

Remise du Prix 2006

La première cérémonie de remise du prix de la fondation s'est déroulée dans la salle bourgeoise de Visp, le samedi 3 février 2007 à 11h00. La Sepp Blatter Football and Humanity Foundation a décerné à BSOW (l'association Sport Handicap du Haut-Valais) le Prix 2006, doté de CHF 25 000, pour récompenser ses services exceptionnels rendus au sport en Valais.

Séances du conseil de fondation

En 2007, le conseil de fondation a tenu deux séances ordinaires et une séance extraordinaire. Elles se sont déroulées le 28 avril, le 12 juillet et le 22 décembre, à Viège.

Elles ont donné lieu aux principales décisions suivantes :

Séance n°3, tenue le samedi 28 avril 2007

- Approbation provisoire du compte de résultat 2006 et du bilan au 31 décembre 2006
- Acte pris de l'amendement porté à l'art. 10 du règlement de fondation conformément aux instructions de l'Office des impôts du Valais, nécessaire pour permettre l'exonération fiscale de la fondation

Sepp Blatter

Football and Humanity Foundation

- Analyse de neuf demandes de soutien financier et décision. A relever une réponse positive à une demande d'assistance financière d'un tournoi de football contre le racisme « Zämu Gwinnu » pour un montant de CHF 4 500
- Décision de participer au 25^e anniversaire du gala de la « Nuit des neiges » en 2008.

Séance extraordinaire, tenue le jeudi 12 juillet 2007 – par téléconférence

- Approbation du nouveau texte de l'art. 10 par les membres fondateurs :

« En cas de dissolution de la fondation, l'actif net de liquidation de la fondation sera transféré dans une autre fondation existante, exclusivement caritative ou dans une institution analogue exclusivement caritative poursuivant un but identique ou analogue. Le conseil de fondation devra faire une demande dans ce sens à l'autorité de surveillance. La rétrocession de l'actif net de liquidation aux membres de la fondation n'est autorisée en aucun cas. »

Séance n°4, tenue le samedi 22 décembre 2007

- Acte pris que la fondation est exonérée d'impôts grâce au travail compétent de la fiduciaire Zenhäusern AG
 - Approbation définitive du compte de résultat 2006 et du bilan au 31 décembre 2006
- | | | |
|----------|-------------------------|----------------|
| Décision | - Fonds de dons de : | CHF 345 000,00 |
| | - Report à nouveau de : | CHF 16 751,44 |
- Le prix 2007 d'une valeur de CHF 10 000 est décerné à l'école de football de Viège
 - Analyse de cinq demandes de soutien financier et décision. A relever la réponse positive à une demande de soutien de l'association « Schule und Elternhaus » du Valais pour un don de CHF 2 500 sous forme de matériel.
 - Confirmation que la fondation sera présente au gala de la « Nuit des Neiges 2008 ».

3. Dons reçus par la fondation

Durant l'année sous revue, la fondation a reçu des fonds des membres de son conseil de fondation ainsi que d'autres donateurs.

Le montant total des dons collectés durant l'année sous revue a été de CHF 24 910,00.

Un grand merci est adressé à tous les donateurs pour leur soutien.

«Sepp Blatter
Football and Humanity Foundation»
Postfach 100
CH-3930 Visp

Fax-no.
+41 (0)27 946 65 19
E-mail
info@sb-foundation.org
Website
www.sb-foundation.org

Bank
Walliser Kantonalbank
Ort/place
1951 Sitten
Konto-Nr./account-no.
U 0881.15.69

Clearing-no.
765
IBAN-no.
CH13 0076 5000 U088 1156 9
SWIFT Code
BCVSC2LXXX

Sepp Blatter Football and Humanity Foundation

4. Recettes et dépenses

Des dépenses de CHF 19 352,31 ont été générées durant l'année sous revue. Ce montant se décompose comme suit :

- Marketing et matériel de bureau	CHF	9 759,85
- Frais généraux de bureau et d'administration	CHF	4 726,55
- Don à Zämu gwinnu (tournoi contre le racisme)	CHF	4 500,00
- Autres frais d'exploitation	CHF	270,00
- Frais bancaires	CHF	95,91
<hr/>		
Total	CHF	19 352,31

Aux dépenses font face des recettes de CHF 32 082,92 qui se décomposent comme suit :

- Dons	CHF	24 910,00
- Intérêts perçus	CHF	7 172,92
<hr/>		
Total	CHF	32 082,92

Un excédent de recettes de CHF 12 730,61 a par conséquent été enregistré pour l'année sous revue.

5. Utilisation de l'excédent

Report à nouveau de l'exercice précédent	CHF	16 751,44
Excédent de recettes de l'exercice	CHF	12 730,61
<hr/>		
	CHF	29 482,05
<hr/>		
Attribution au fonds de dons spécial	CHF	-20 000,00
<hr/>		
Report à nouveau	CHF	9 482,05
<hr/> <hr/>		

«Sepp Blatter
Football and Humanity Foundation»
Postfach 100
CH-3930 Visp

Fax-no.
+41 (0)27 946 65 19
E-mail
info@sb-foundation.org
Website
www.sb-foundation.org

Bank
Walliser Kantonalbank
Ort/place
1951 Sitten
Konto-Nr./account-no.
U 0881.15.69

Clearing-no.
765
IBAN-no.
CH13 0076 5000 U088 1156 9
SWIFT Code
BCV SCH2LXXX

Sepp Blatter
Football and Humanity Foundation

6. Fonds propres et capital de la fondation

Au 31 décembre 2007, les fonds propres de la fondation s'élevaient à CHF 474 482,05, qui se décomposent en le report à nouveau de l'excédent de recettes de CHF 9 482,05, le fonds de dons de CHF 365 000 et le capital de fondation de CHF 100 000 versé par Sepp Blatter.

Viège, le 3 mai 2008

Pour la fondation
Sepp Blatter Football and Humanity Foundation

René Imoberdorf
Président



«Sepp Blatter
Football and Humanity Foundation»
Postfach 100
CH-3930 Visp

Fax-no.
+41 (0)27 946 65 19
E-mail
info@sb-foundation.org
Website
www.sb-foundation.org

Bank
Walliser Kantonalbank
Ort/place
1951 Sitten
Konto-Nr./account-no.
U 0881.15.69

Clearing-no.
765
IBAN-no.
CH13 0076 5000 U088 1156 9
SWIFT Code
BCVSCH2LXXX